



Conseil économique et social

Distr. générale
7 février 2011
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Réunion des Parties à la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux

Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation

Douzième réunion

Genève, 2-4 mai 2011

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté de la douzième réunion

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, le lundi 2 mai 2011 à 15 heures*

I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des rapports des réunions précédentes.
3. Projets pilotes sur la surveillance et l'évaluation conjointes des eaux transfrontières, notamment gestion des données et échanges d'informations.
4. Aide aux Parties au Protocole sur l'eau et la santé pour ce qui concerne la fixation des objectifs, le choix des indicateurs et la présentation des rapports.
5. Évaluation de la situation des eaux transfrontières dans la région de la CEE¹:

* Les participants aux réunions qui se tiennent au Palais des Nations sont priés de remplir le formulaire d'inscription, qu'ils trouveront sur le site Internet de la CEE à l'adresse http://www.unece.org/env/water/meetings/documents_WGMA.htm, et de le retourner au secrétariat de la CEE deux semaines au plus tard avant la réunion, par courrier électronique (olga.carlos@unece.org). Avant de se rendre à la réunion, les représentants sont priés de se présenter au Groupe des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté de l'Office des Nations Unies à Genève, situé au portail de Pregny, 14, avenue de la Paix (voir le plan sur le site Internet de la CEE à l'adresse: <http://www.unece.org/meetings/practical.html>) pour y retirer leur plaquette d'identité. En cas de difficulté, prière de contacter le secrétariat par téléphone au numéro: +41 22 917 3227.

¹ Commission économique pour l'Europe des Nations Unies.

- a) Évaluation des cours d'eau, lacs et eaux souterraines transfrontières dans l'Europe occidentale et centrale;
 - b) Évaluation des cours d'eau, lacs et eaux souterraines transfrontières dans l'Asie centrale;
 - c) Évaluation des cours d'eau, lacs et eaux souterraines transfrontières dans l'Europe orientale et dans l'Europe du Nord;
 - d) Évaluation des cours d'eau, lacs et eaux souterraines transfrontières dans le Caucase;
 - e) Évaluation des cours d'eau, lacs et eaux souterraines transfrontières dans l'Europe du Sud-Est;
 - f) Cartes et graphiques pour la deuxième évaluation.
6. Évaluation des évaluations établie pour la septième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe».
 7. Échange de données d'expérience et renforcement des capacités.
 8. Programme de travail sur la surveillance et l'évaluation pour 2010-2012 et au-delà.
 9. État d'avancement et mise au point de la deuxième évaluation des cours d'eau, lacs et eaux souterraines transfrontières dans la région de la CEE:
 - a) Principales conclusions de la deuxième évaluation pour l'ensemble des sous-régions;
 - b) Résumé analytique de la deuxième évaluation;
 - c) Présentation finale, contenu et finalisation de la deuxième évaluation;
 - d) Promotion et diffusion des résultats de la deuxième évaluation.
 10. Évaluations futures exécutées au titre de la Convention.
 11. Préparation de la septième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe».
 12. Centre international d'évaluation de l'eau.
 13. Promotion de la Convention et rôle des centres de liaison.
 14. Date et lieu des prochaines réunions du Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation et du Groupe de travail de la gestion intégrée des ressources en eau.
 15. Questions diverses.
 16. Clôture de la réunion.

II. Annotations

1. La douzième réunion du Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation se tiendra au Palais des Nations, à Genève. Elle commencera le lundi 2 mai 2011 à 15 heures et se terminera le mercredi 4 mai à 17 h 30. Elle se tiendra juste avant la sixième réunion du Groupe de travail de la gestion intégrée des ressources en eau, qui aura lieu à Genève les 4 et 5 mai 2011. Les deux groupes de travail tiendront une séance commune le mercredi 4 mai de 9 h 30 à 17 h 30 sous la présidence des présidents des deux groupes.
2. Les langues de travail seront l'anglais, le français et le russe.

3. Toute la documentation se rapportant à la réunion du Groupe de travail pourra être consultée à l'adresse suivante: http://www.unece.org/env/water/meetings/documents_WGMA.htm

Sessions du Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation uniquement

1. Adoption de l'ordre du jour

Calendrier indicatif: lundi 2 mai 2011, 15 h 00-15 h 05

4. Le Groupe de travail souhaitera sans doute adopter l'ordre du jour reproduit dans le présent document.

2. Adoption des rapports des réunions précédentes

Calendrier indicatif: lundi 2 mai 2011, 15 h 05-15 h 10

Documentation officielle: Rapport du Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation sur sa onzième réunion (ECE/MP.WAT/WG.2/2010/2); rapport du Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation sur sa réunion extraordinaire (ECE/MP.WAT/WG.2/2010/7).

5. Le Groupe de travail souhaitera sans doute adopter le rapport sur les travaux de sa onzième réunion (Genève, 6 et 7 juillet 2010) ainsi que le rapport sur les travaux de sa réunion extraordinaire consacrée à l'évaluation des cours d'eau, lacs et eaux souterraines transfrontières dans l'Europe orientale et l'Europe du Nord (Bratislava, 15 et 16 décembre 2010).

3. Projets pilotes sur la surveillance et l'évaluation conjointes des eaux transfrontières, notamment gestion des données et échanges d'informations

Calendrier indicatif: lundi 2 mai 2011, 15 h 10-16 h 00

Document d'information: Rapport sur l'état d'avancement du projet de renforcement des capacités pour la gestion et l'échange de données en vue de la surveillance et de l'évaluation des ressources en eau transfrontières dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale.

6. Le Président invitera des représentants de l'Office international de l'eau et du Centre international d'évaluation de l'eau à rendre compte de l'état d'avancement du projet de renforcement des capacités pour la gestion et l'échange de données en vue de la surveillance et de l'évaluation des ressources en eau transfrontières dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale. Plus précisément, le Groupe de travail sera informé des points suivants: a) objectifs, partenaires et activités des deux projets pilotes concernant les bassins du Dniestr et de la mer d'Aral; b) activités déjà exécutées et prochaines étapes prévues; et c) accords de coopération entre le Centre international d'évaluation de l'eau, le secrétariat de la CEE et l'Office international de l'eau au sujet de la mise en œuvre du projet et avec les responsables d'autres initiatives en cours dans les deux bassins pilotes. Le Groupe de travail sera invité à examiner le projet et à formuler des observations. Les représentants des projets pilotes seront invités en particulier à compléter les renseignements communiqués et à présenter leurs points de vue.

4. Aide aux Parties au Protocole sur l'eau et la santé pour ce qui concerne la fixation des objectifs, le choix des indicateurs et la présentation des rapports

Calendrier indicatif: lundi 2 mai 2011, 15 h 00-16 h 20

Documentation officielle: rapport régional sur la mise en œuvre du Protocole (ECE/MP.WH/2010/2-EUDHP1003944/4.2/1/8).

7. Le secrétariat informera le Groupe de travail des résultats de l'exercice pilote de présentation des rapports conformément à l'article 7 du Protocole, des conclusions du premier rapport régional sur la mise en œuvre du Protocole et des résultats de la deuxième session de la réunion des Parties au Protocole sur l'eau et la santé (Bucarest, 23-25 novembre 2010), notamment pour ce qui concerne les activités futures relatives à la fixation des objectifs, au choix des indicateurs et à la présentation des rapports au titre du Protocole pour la période 2011-2013. Le Groupe de travail discutera de l'aide supplémentaire qu'il apportera aux Parties à ce sujet.

5. Évaluation de la situation des eaux transfrontières dans la région de la CEE

Calendrier indicatif: lundi 2 mai 2011, 16 h 20-18 h 00; mardi 3 mai, 10 h 00-13 h 00 et 15 h 00-16 h 40

8. Lors de sa douzième réunion, le Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation aura essentiellement pour tâche d'examiner et d'approuver les différents éléments de la deuxième évaluation des cours d'eau, lacs et eaux souterraines transfrontières dans la région de la CEE, qui constituera une contribution majeure à la septième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» devant avoir lieu à Astana (Kazakhstan) du 21 au 23 septembre 2011. Cette deuxième évaluation sera d'abord examinée par le Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation au titre de ce point de l'ordre du jour, puis conjointement avec le Groupe de travail de la gestion intégrée des ressources en eau au titre du point 9 de l'ordre du jour. Comme le Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation dirige la préparation de la deuxième évaluation, le débat au titre de ce point consistera essentiellement en un examen approfondi des évaluations préliminaires établies pour l'ensemble des sous-régions, soit l'Europe du Sud-Est, le Caucase, l'Europe orientale et l'Europe du Nord, l'Asie centrale et l'Europe occidentale et centrale. Le débat conjoint avec le Groupe de travail de la gestion intégrée des ressources en eau portera en revanche sur des questions plus générales et sur les principaux messages et conclusions des différentes évaluations sous-régionales ainsi que sur le résumé analytique et la mise au point de l'évaluation.

a) Évaluation des cours d'eau, lacs et eaux souterraines transfrontières dans l'Europe occidentale et centrale

Documentation officielle: principales conclusions de l'évaluation établie pour l'Europe occidentale et centrale (ECE/MP.WAT/WG.2/2011/8-ECE/MP.WAT/WG.1/2011/8); évaluation de la situation des eaux transfrontières qui se déversent dans la mer Méditerranée (ECE/MP.WAT/WG.2/2011/14); évaluation de la situation des eaux transfrontières qui se déversent dans la mer du Nord et l'Atlantique de l'Est (ECE/MP.WAT/WG.2/2011/15); évaluation des eaux transfrontières qui se déversent dans la mer Baltique (ECE/MP.WAT/WG.2/2011/16).

9. Le Groupe de travail examinera l'évaluation préliminaire des cours d'eau, lacs et eaux souterraines transfrontières dans l'Europe occidentale et centrale préparée sur la base des résultats de l'atelier sous-régional tenu à Budapest du 8 au 10 février 2011, les évaluations préliminaires préparées par les commissions des cours d'eau et des lacs ainsi que les données communiquées par les pays et il formulera des observations à leur sujet. Il sera invité en particulier à examiner, commenter et approuver les principales conclusions relatives à la sous-région et les évaluations concernant les bassins hydrographiques. Il conviendra de la façon dont cette évaluation sous-régionale sera révisée et mise au point.

b) Évaluation des cours d'eau, lacs et eaux souterraines transfrontières dans l'Asie centrale

Documentation officielle: Principales conclusions de l'évaluation réalisée pour l'Asie centrale (ECE/MP.WAT/WG.2/2011/4-ECE/MP.WAT/WG.1/2011/4); évaluation des eaux transfrontières qui se déversent dans la mer Blanche, la mer de Barents et la mer de Kara (ECE/MP.WAT/WG.2/2011/9); évaluation des eaux transfrontières qui se déversent dans la mer d'Okhotsk et la mer du Japon (ECE/MP.WAT/WG.2/2011/10); évaluation des eaux transfrontières qui se déversent dans la mer d'Aral et des autres eaux transfrontières dans l'Asie centrale (ECE/MP.WAT/WG.2/2011/11)

10. Le Groupe de travail examinera l'évaluation préliminaire des cours d'eau, lacs et eaux souterraines transfrontières dans l'Asie centrale établie sur la base des informations présentées lors de l'atelier sous-régional organisé à Almaty du 13 au 15 octobre 2010 et les données communiquées par les pays, et formulera des observations à ce sujet. Il sera invité en particulier à examiner, commenter et approuver les principales conclusions formulées pour la sous-région, ainsi que les évaluations des bassins hydrographiques. Il conviendra de la façon dont cette évaluation sous-régionale sera révisée et mise au point.

c) Évaluation des cours d'eau, lacs et eaux souterraines transfrontières dans l'Europe orientale et l'Europe du Nord

Documentation officielle: Principales conclusions de l'évaluation réalisée pour l'Europe orientale et l'Europe du Nord (ECE/MP.WAT/WG.2/2011/6-ECE/MP.WAT/WG.1/2011/6); évaluation des cours d'eau, lacs et eaux souterraines transfrontières qui se déversent dans la mer Baltique (ECE/MP.WAT/WG.2/2011/16); évaluation des cours d'eau, lacs et eaux souterraines transfrontières qui se déversent dans la mer Noire (ECE/MP.WAT/WG.2/2011/13); évaluation des eaux transfrontières qui se déversent dans la mer Blanche, dans la mer de Barents et dans la mer de Kara (ECE/MP.WAT/WG.2/2011/9)

11. Le Groupe de travail examinera les résultats de l'évaluation sous-régionale réalisée pour l'Europe orientale et l'Europe du Nord et révisée sur la base des observations formulées pendant et après sa session extraordinaire (Bratislava, 15 et 16 décembre 2010). Il sera invité en particulier à examiner, commenter et approuver les principales conclusions formulées pour la sous-région, ainsi que les évaluations des bassins hydrographiques.

d) Évaluation des cours d'eau, lacs et eaux souterraines transfrontières dans le Caucase

Documentation officielle: Principales conclusions de l'évaluation réalisée pour le Caucase (ECE/MP.WAT/WG.2/2011/5-ECE/MP.WAT/WG.1/2011/5); évaluation des cours d'eau, lacs et eaux souterraines transfrontières qui se déversent dans la mer Caspienne (ECE/MP.WAT/WG.2/2011/12); évaluation des cours d'eau, lacs et eaux souterraines transfrontières qui se déversent dans la mer Noire (ECE/MP.WAT/WG.2/2011/13)

12. Le Groupe de travail examinera les résultats de l'évaluation sous-régionale réalisée pour le Caucase et révisée sur la base des observations formulées pendant et après sa dernière réunion. Il sera invité en particulier à examiner et approuver les principales conclusions formulées pour la sous-région, ainsi que les évaluations des bassins hydrographiques.

e) **Évaluation des cours d'eau, lacs et eaux souterraines transfrontières dans l'Europe du Sud-Est**

Documentation officielle: Principales conclusions de l'évaluation réalisée pour l'Europe du Sud-Est (ECE/MP.WAT/WG.2/2011/7-ECE/MP.WAT/WG.1/2011/7); évaluation des eaux transfrontières qui se déversent dans la mer Méditerranée (ECE/MP.WAT/WG.2/2011/14); évaluation des cours d'eau, lacs et eaux souterraines transfrontières qui se déversent dans la mer Noire (ECE/MP.WAT/WG.2/2011/13)

13. Le Groupe de travail examinera la version finale de l'évaluation sous-régionale réalisée pour l'Europe du Sud-Est, révisée sur la base des observations formulées pendant et après sa dernière réunion. Il sera invité en particulier à examiner et approuver les principales conclusions formulées pour la sous-région, ainsi que les évaluations des bassins hydrographiques.

f) **Cartes et graphiques pour la deuxième évaluation**

Document d'information: Cartes et graphiques à inclure dans la deuxième évaluation

14. Le secrétariat présentera au Groupe de travail les cartes et graphiques à inclure dans la deuxième évaluation. Les participants seront invités à les examiner, à les approuver et à les vérifier dans la mesure du possible, et à convenir des mesures à prendre pour leur mise au point définitive.

6. Évaluation des évaluations établie pour la septième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe»

Calendrier indicatif: Mardi 3 mai 2011, 16 h 40-17 h 10

15. Le Groupe de travail sera informé des plans établis et des progrès accomplis en vue de «l'évaluation des évaluations» qui doit être présentée à la septième Conférence «Un environnement pour l'Europe» prévue à Astana en septembre 2011. Il discutera de la coopération ayant trait à ce processus.

7. Échange de données d'expérience et renforcement des capacités

Calendrier indicatif: Mardi 3 mai 2011, 17 h 10-17 h 30

16. Le Président invitera les participants à faire part de leurs idées sur les activités qui pourraient être organisées en 2011-2012 au sujet de la surveillance et de l'évaluation conjointes des eaux transfrontières aux niveaux national, sous-régional et régional dans le but de renforcer la capacité des Parties et des non-Parties à appliquer la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (Convention sur l'eau) ainsi que les différents documents d'orientation élaborés dans le cadre de la Convention. Le rôle joué à ce sujet par le Centre international d'évaluation de l'eau sera également examiné.

8. Programme de travail sur la surveillance et l'évaluation pour 2010-2012 et au-delà

Calendrier indicatif: Mardi 3 mai 2011, 17 h 30-18 h 00

Documentation: Plan de travail pour 2010-2012 (ECE/MP.WAT/29/Add.1)

17. Le Groupe de travail passera en revue les progrès accomplis en vue de la mise en œuvre du plan de travail de la Convention sur la surveillance et l'évaluation pour 2010-2012 et le révisera le cas échéant.

18. Par ailleurs, afin de faciliter l'examen, à sa treizième réunion, des domaines d'activités à privilégier en 2013-2015 et des activités connexes, le Groupe de travail procédera à des échanges de vues à ce sujet et demandera à son président d'établir, en coopération avec le Bureau de la Convention, un projet de plan de travail pour 2013-2015 pour qu'il l'examine à sa prochaine réunion.

Séance commune avec le Groupe de travail de la gestion intégrée des ressources en eau

9. État d'avancement et mise au point de la deuxième évaluation des cours d'eaux, lacs et eaux souterraines transfrontières dans la région de la CEE

Calendrier indicatif: Mercredi 4 mai 2011, 9 h 40-12 h 30 et 14 h 30-14 h 45

Documentation officielle: Principales conclusions de l'évaluation réalisée pour l'Asie centrale (ECE/MP.WAT/WG.2/2011/4-ECE/MP.WAT/WG.1/2011/4); principales conclusions de l'évaluation réalisée pour le Caucase (ECE/MP.WAT/WG.2/2011/5-ECE/MP.WAT/WG.1/2011/5); principales conclusions de l'évaluation réalisée pour l'Europe orientale et l'Europe du Nord (ECE/MP.WAT/WG.2/2011/7-ECE/MP.WAT/WG.1/2011/7); principales conclusions de l'évaluation réalisée pour l'Europe du Sud-Est (ECE/MP.WAT/WG.2/2011/7-ECE/MP.WAT/WG.1/2011/7); principales conclusions de l'évaluation réalisée pour l'Europe occidentale et centrale (ECE/MP.WAT/WG.2/2011/8-ECE/MP.WAT/WG.1/2011/8)

19. Au cours de cette séance commune, les deux groupes de travail débattront de la stratégie à adopter pour la préparation et la mise au point de la deuxième évaluation et examineront les principales conclusions et messages des différentes évaluations sous-régionales.

20. Le Président du Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation et le secrétariat informeront les membres des deux groupes de travail des faits nouveaux concernant la deuxième évaluation intervenus, depuis la dernière séance commune des deux groupes de travail (Genève, 7 juillet 2010), et en particulier des conclusions des ateliers sous-régionaux consacrés respectivement à l'Asie centrale (Almaty, 13-15 octobre 2010) et à l'Europe occidentale et centrale (Budapest, Hongrie, 8-10 février 2011).

a) Principales conclusions de la deuxième évaluation pour l'ensemble des sous-régions

21. Les deux groupes de travail seront invités à formuler des observations sur le projet de résumé des principales conclusions de l'évaluation pour l'ensemble des sous-régions: Caucase, Europe du Nord et Europe orientale, Asie centrale, Europe occidentale et centrale, et Europe du Sud-Est. Ils seront ensuite invités à approuver ces conclusions et à convenir de la façon de les formuler sous leur forme définitive.

b) Résumé analytique de la deuxième évaluation

Documentation officielle: Évaluation de la situation des eaux transfrontières dans la région de la CEE – résumé analytique (ECE/MP.WAT/WG.2/2011/3-ECE/MP.WAT/WG.1/2011/3).

22. Le Président présentera le projet de résumé de la deuxième évaluation des eaux transfrontières dans la région de la CEE, établi à l'intention des décideurs. Les Groupes de travail seront invités à formuler des observations sur ce projet de résumé, à ajouter et réviser des messages importants et à convenir des mesures à prendre pour l'établir sous sa forme définitive.

c) Présentation finale, contenu et mise au point définitive de la deuxième évaluation

Document d'information: Note sur la présentation finale et le contenu de la deuxième évaluation et plan pour sa mise au point sous sa forme définitive.

23. Après en avoir débattu, les Groupes de travail adopteront la présentation définitive et le contenu de la deuxième évaluation sur la base du schéma approuvé à la onzième réunion (présenté dans le document WGMA/2010/Inf.3-WGIWRM/2010/Inf.2).

24. Les deux Groupes de travail seront invités à examiner et à arrêter les mesures à prendre pour la mise au point définitive et l'impression de la deuxième évaluation en vue de la Conférence ministérielle d'Astana prévue en septembre 2011.

d) Promotion et diffusion des résultats de la deuxième évaluation

25. Les Groupes de travail débattront des mesures à prendre pour diffuser efficacement les résultats de la deuxième évaluation aux niveaux national et international, y compris à l'occasion de la Conférence d'Astana et d'autres manifestations ou actions de promotion organisées aux niveaux européen et international. Ils débattront aussi de la nécessité de proposer une version en ligne de la deuxième évaluation et des options à retenir à cette fin.

10. Évaluations futures exécutées au titre de la Convention

Calendrier indicatif: Mercredi 4 mai 2011, 14 h 45-15 h 15.

26. Les Groupes de travail débattront de l'opportunité de réaliser une troisième évaluation des eaux transfrontières au titre de la Convention. Ils passeront en revue les avantages et les inconvénients d'un tel exercice et, le cas échéant, en préciseront les caractéristiques, notamment le calendrier à prévoir, le champ d'application et les objectifs, les différences par rapport aux deux précédentes éditions, et les méthodes de travail à appliquer; ils débattront aussi de la nécessité d'obtenir un mandat de la Conférence ministérielle d'Astana.

11. Préparation de la septième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe»

Calendrier indicatif: Mercredi 4 mai 2011, 15 h 15-16 h 30

Documentation officielle: Rapport du Comité des politiques de l'environnement à sa dix-septième session (ECE/CEP/161).

27. Le Comité des politiques de l'environnement de la CEE, qui a été chargé d'organiser les préparatifs des conférences ministérielles «Un environnement pour l'Europe», a arrêté à sa seizième session (Genève, 20-23 octobre 2009) les deux grands thèmes de la Conférence ministérielle d'Astana: a) la gestion durable de l'eau et des écosystèmes aquatiques; et b) pour une économie plus respectueuse de l'environnement: prise en compte de l'environnement dans le développement économique. À sa dix-septième session, convoquée du 2 au 5 novembre 2010 à Genève, le Comité des politiques de l'environnement a adopté le programme de la septième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe», dont l'ordre des séances et les questions à examiner.

28. Pour faciliter les discussions lors de la Conférence ministérielle, le secrétariat de la Convention sur l'eau a entrepris d'établir, en coopération avec de nombreuses organisations internationales et non gouvernementales, un document de fond officiel sur l'eau et les écosystèmes aquatiques. Par ailleurs, sous l'égide du Bureau de la Convention, un groupe composé de membres désignés s'occupe de mettre au point une panoplie de moyens d'action qui pourrait figurer parmi les résultats de la Conférence d'Astana. Les participants sont invités à participer à la préparation de ces documents qui seront soumis au Comité des politiques de l'environnement à sa prochaine session (Genève, 24-27 mai 2011).

29. Les Groupes de travail débattront des moyens à mettre en œuvre pour contribuer aux préparatifs de la Conférence ministérielle d'Astana et à l'examen de la question de l'eau. Ils examineront en particulier les moyens de promouvoir les activités exécutées au titre de la Convention sur l'eau à la Conférence d'Astana, par exemple par le biais de déclarations ministérielles, l'organisation de manifestations parallèles, etc. À cet égard, ils discuteront des activités à mener en coopération avec le Comité des politiques de l'environnement.

12. Centre international d'évaluation de l'eau

Calendrier indicatif: Mercredi 4 mai 2011, 16 h 30-16 h 50

30. M. Boris Minarik, Directeur du Centre international d'évaluation de l'eau, informera les membres des Groupes de travail des travaux réalisés par le Centre depuis la dernière séance commune des Groupes de travail, ainsi que de ses projets. Les Groupes de travail seront invités à débattre des moyens à mettre en œuvre pour que le Centre travaille efficacement dans l'intérêt des Parties et des non-Parties.

13. Promotion de la Convention et rôle des centres de liaison

Calendrier indicatif: Mercredi 4 mai 2011, 16 h 50-17 h 15

Documentation officielle: Comment mieux promouvoir la Convention et son Protocole sur l'eau et la santé: un guide à l'intention des centres de liaison (ECE/MP.WAT/2009/13)

31. Les Groupes de travail continueront de procéder à des échanges de données d'expérience sur les moyens de promouvoir la Convention et ses résultats sur la base du guide établi à l'intention des centres de liaison (ECE/MP.WAT/2009/13).

32. Les Groupes de travail seront également invités à procéder à des échanges de vues sur les moyens de promouvoir la Convention, par exemple dans le cadre de manifestations internationales comme la Semaine mondiale de l'eau et le sixième Forum mondial de l'eau devant avoir lieu à Marseille en 2012. À cet égard, le secrétariat informera les Groupes de travail des préparatifs entrepris au niveau régional en vue du Forum mondial de l'eau et du rôle qu'y tient la Convention sur l'eau.

33. Les Groupes de travail débattront enfin de l'opportunité d'organiser une manifestation spéciale ou de mettre au point des produits spécifiques pour marquer le vingtième anniversaire de l'adoption de la Convention sur l'eau, en 2012.

14. Date et lieu des prochaines réunions du Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation et du Groupe de travail de la gestion intégrée des ressources en eau

Calendrier indicatif: Mercredi 4 mai 2011, 17 h 15-17 h 30

34. Les Groupes de travail détermineront à titre provisoire la date et le lieu de leurs prochaines réunions.

15. Questions diverses

35. Les participants qui souhaiteraient proposer des questions à examiner au titre de ce point de l'ordre du jour sont priés d'en informer le secrétariat le plus rapidement possible.

16. Clôture de la réunion

36. Les Présidents prononceront la clôture de la réunion le mercredi 4 mai 2011 à 17 h 30.
